

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3515)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 376

présenté par  
Mme Capdevielle

-----

### ARTICLE 27 QUATER

I. – À l'alinéa 35, après la première occurrence du mot :

« État »,

insérer le mot :

« membre ».

II. – En conséquence, au même alinéa, procéder à la même insertion après la seconde occurrence du mot :

« État ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.